



Suicide de notre collègue à Pantin. Dans l'Éducation, comme ailleurs, le travail ne doit plus tuer.



C'est avec une profonde tristesse que la CGT Éduc'action a appris le décès d'une collègue directrice d'école de Pantin qui a mis fin à ses jours sur son lieu de travail le 21 septembre dernier.

Notre organisation tient avant tout à adresser ses plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses collègues.

Mettre fin à ses jours n'est jamais anodin et ces terribles événements, comme ce fut le cas déjà pour le collègue des Bouches du Rhône en juin dernier, touchent l'ensemble de la communauté éducative. Notre collègue avait pris soin d'adresser un long courrier à ses collègues afin d'expliquer son geste désespéré. Par ce courrier, largement diffusé depuis plusieurs heures, notre collègue souhaite dénoncer largement notre Institution sur ce qui use les personnels et les pousse trop souvent à commettre l'irréparable.

Le constat porté par cette enseignante est sans appel et reflète parfaitement le sentiment de très nombreux-ses collègues : un métier et des missions largement vidés de leur sens, une accumulation excessive des tâches, des attentes-exigences administratives et hiérarchiques qui nient l'humain et le lien social... La longueur de la liste des reproches suffit à comprendre pourquoi les collègues craquent.

Face à de tels actes tragiques, la CGT Éduc'action dénonce le silence du ministère de l'Éducation nationale ou sa volonté de minimiser leurs origines et leur portée. Il n'est jamais anodin qu'un personnel mette fin à ses jours sur son lieu de travail. Cela indique clairement une souffrance au travail que l'Institution doit entendre et prendre en compte. Concernant le suicide de notre collègue, nous estimons que les réponses des autorités académiques de Seine Saint Denis ne sont pas à la hauteur. L'intersyndicale du 93 a demandé à ce qu'un CHSCT exceptionnel soit convoqué et nous soutenons son appel à la grève et la mobilisation le jour de ce CHSCT.

La CGT dénonce une politique gouvernementale qui, avec la quasi disparition des CHSCT inscrite dans la loi Fonction publique, vise à réduire les lieux et les moments où la question de la santé au travail est traitée. Plus que jamais, il est temps de développer la médecine préventive dans l'Éducation nationale et de mettre fin aux pressions (visibles et invisibles) que subissent les personnels.

La CGT Éduc'action demande au ministre de prendre en considération de tels gestes qui révèlent une violence institutionnelle. Elle demande des mesures d'urgence et un changement profond de politique afin que tous les collègues retrouvent du sens à leur métier et n'aient plus peur de l'exercer.

Montreuil, le 27 septembre 2019